

**Coronavirus – Covid-19**  
*Point de situation*

Le 8 juin 2020

Les nouvelles :

- Particuliers employeurs : reconduction de l'indemnité exceptionnelle
- Plateforme Mobilisation Emploi : emplois saisonniers
- Nouveau calendrier de mesure de l'audience syndicale et patronale
- Les gestes barrières au travail en vidéo
- #PlanTech
- Négociation sur le télétravail
- Plan d'accélération de la transition écologique des TPE-PME
- Koh-Lanta : victoire de Naail

**1. Particuliers employeurs : reconduction de l'indemnité exceptionnelle**

Le dispositif d'indemnité exceptionnelle à destination des salariés à domicile est reconduit pour le mois de juin afin de protéger ces derniers contre le risque de perte d'activité et d'aider les particuliers employeurs se trouvant en difficulté à rémunérer leurs salariés.

Pour les employeurs qui ne pourront pas assumer le coût des heures prévues et non travaillées par leurs salariés au mois de juin, le dispositif reste identique à celui mis en place au début de la crise sanitaire. Ainsi, ils devront remplir le formulaire d'indemnité exceptionnelle, qui sera accessible sur les sites Cesu et Pajemploi à compter du 25 juin.

D'emblée, le Gouvernement annonce que ces mesures ne seront pas reconduites en juillet.

Pour le mois d'avril 2020, la grande majorité des particuliers employeurs ont eu recours à ce dispositif : 713 127 demandes ont été réalisées pour le Cesu, soit une augmentation de 40 % et 341 900 demandes pour Pajemploi soit 20 % de plus qu'au mois de mars.

Par ailleurs, depuis le 18 mai, les structures mandataires (entreprises ou associations) qui utilisent le service ASAP pour leur déclaration bénéficient d'un service spécifique pour les particuliers employeurs pour lesquels elles effectuent les démarches administratives.

Ces organismes disposent d'un délai supplémentaire pour effectuer la déclaration des heures de travail prévues mais non réalisées. Ce dispositif est reconduit pour les mois d'avril, mai et juin.

Les modalités déclaratives de la demande d'indemnisation sont précisées sur le site [urssaf.fr](http://urssaf.fr)

[Particuliers employeurs : le Gouvernement annonce que l'indemnité exceptionnelle dédiée aux salariés à domicile sera reconduite pour le mois de juin](#)

## **2. Plateforme Mobilisation Emploi : emplois saisonniers**

Afin de répondre aux nouveaux besoins en recrutement liés à la deuxième étape du déconfinement, la plateforme « Mobilisation emploi » propose désormais des offres d'emplois saisonniers.

3 000 offres de contrats saisonniers, liées à la réouverture progressive d'activités fortement marquées par la saisonnalité telles que la restauration, le tourisme ou la culture, sont déjà disponibles dans toutes les régions de France.

Lancée le 2 avril dernier par le Ministère du Travail et Pôle emploi, la plateforme « Mobilisation emploi » a enregistré près d'un million de visites et a déjà permis plus de 18 000 recrutements dans les secteurs de la santé, de l'aide à domicile, de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, des transports, de la logistique, de l'énergie et des télécommunications, identifiés comme prioritaires durant la période de confinement.

Désormais, la plateforme va permettre d'accompagner la reprise d'activité dans de nombreux secteurs en garantissant une large visibilité aux offres d'emploi saisonniers.

Sur cette plateforme :

- Les employeurs peuvent déposer de façon simplifiée leurs besoins en recrutement. Dans la foulée, un conseiller entreprises de Pôle emploi les recontacte de façon systématique. Cet échange personnalisé permet de faire le point sur les critères du recrutement. Le conseiller propose également au recruteur de mener, pour son compte, une recherche active de candidats ;
- Les candidats, à savoir toute personne en recherche d'emploi, inscrite ou non à Pôle emploi, peuvent rechercher des offres par zone géographique, par métier, par type de contrat et entrer directement en contact avec les recruteurs. Ceux qui recherchent spécifiquement à travailler pendant la saison d'été bénéficient d'un lien direct vers ces offres.

Tous les employeurs s'engagent, lorsqu'ils déposent une offre sur la plateforme, à mettre en œuvre pour leurs futurs salariés les mesures de protection contre le COVID-19.

Sont partenaires de la plateforme « Mobilisation emploi » : l'Association Nationale de l'Emploi et de la Formation (ANEFA), l'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA), la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB), la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), le haut-commissariat à l'inclusion dans l'emploi et à l'engagement des entreprises, Prism'emploi, ADECCO, Adéquat, CRIT, HelloWork, Indeed, Leader, LinkedIn, MANPOWER, Mistertemp', Mon-CDI, Ouest France Emploi, PROMAN, QAPA, Randstad et SYNERGIE.

D'autres partenaires sont susceptibles de les rejoindre prochainement.

[La plateforme "Mobilisation emploi" s'enrichit avec des offres d'emplois saisonniers](#)

### **3. Nouveau calendrier de mesure de l'audience syndicale et patronale**

La crise sanitaire a amené le ministère du Travail à modifier le calendrier de la mesure de l'audience des organisations patronales et à reporter les élections TPE à 2021.

Initialement prévue fin 2020, l'élection professionnelle destinée aux salariés des très petites entreprises (moins de 11 salariés) et des particuliers employeurs se tiendra du 25 janvier au 7 février 2021 afin de tenir compte des contraintes liées à la période de confinement. La phase de dépôt des propagandes a été allongée.

Voici le calendrier actualisé :

- Publication des candidatures : 12 mai 2020
- Dépôt des propagandes électorales : 25 mai / 31 juillet 2020
- Ouverture du site web [election-tpe.travail.gouv.fr](http://election-tpe.travail.gouv.fr) (information, consultation de la liste électorale et vote) : 2 novembre 2020
- Envoi du matériel et des codes de vote aux électeurs : début / mi-janvier 2021
- Période de vote : 25 janvier au 7 février 2021
- Proclamation des résultats : 19 février 2021

En outre, les organisations patronales auront jusqu'au 31 décembre 2020 pour collecter les cotisations de leurs adhérents dues au titre de l'année 2019.

Cet engagement permet de sécuriser la liste des entreprises prises en compte pour la mesure de l'audience patronale.

Pour tenir compte de ce report, le dépôt des candidatures débutera le 1er octobre 2020, et sera clôturé le 28 février 2021 pour les branches professionnelles et le 31 mars 2021 pour les candidatures nationales interprofessionnelles.

Les fédérations patronales qui seront prêtes pourront déposer leur candidature dès le mois d'octobre 2020. Celles qui voudront utiliser la période de report dans son intégralité pourront déposer leur dossier jusqu'en février 2021.

Ces nouveaux calendriers permettent d'assurer la mesure de l'audience syndicale et patronale au terme du premier semestre 2021.

[Nouveau calendrier pour la mesure de l'audience syndicale et patronale](#)

### **4. Les gestes barrières au travail en vidéo**

Sur son site internet, le ministère du Travail a publié une vidéo présentant les gestes à adopter au travail pour se protéger et protéger les autres :

- arriver et partir chacun son tour pour éviter de former des groupes ;
- organiser les sens de circulation pour éviter de se croiser ;
- avoir à disposition du gel et des essuie-mains jetables ;
- éloigner les postes de travail pour garantir au moins un mètre entre les personnes, ou installer des cloisons ;
- respecter une surface de minimum 4m<sup>2</sup> par salarié ;

- aérer régulièrement les pièces.

[Comment assurer ma santé et ma sécurité au travail ?](#)

**5. #PlanTech**

Le Gouvernement a décidé de mettre en œuvre un plan de soutien public conjoncturel destiné aux entreprises technologiques, financé pour l'essentiel par le Programme d'investissements d'avenir.

Ce plan de soutien vient s'ajouter aux mesures d'urgence annoncées en mars dernier, dont les entreprises technologiques ont bénéficié avec 3 milliards d'euros de prêts garantis par l'État et 2,5 milliards d'euros d'avances de trésorerie sur le crédit d'impôt recherche.

Le #PlanTech comporte cinq volets.

1) Lancement d'un fonds « French Tech Souveraineté »

Des entreprises technologiques françaises développant des technologies d'avenir à caractère souverain pourraient dès les prochains mois être la proie de grands acteurs étrangers ou être dépassées par des concurrents parvenant à mieux se financer.

Le Gouvernement lance donc un véhicule d'investissement géré par Bpifrance, à vocation à la fois offensive et défensive, disposant dès à présent d'une première poche de 150 millions d'euros afin de soutenir ces entreprises.

En fonction des besoins, la taille de ce fonds pourra être augmentée en 2021 pour atteindre plus de 500 millions d'euros.

2) Soutien au financement des entreprises technologiques pour environ 500 millions d'euros

Du fait de la crise et de la contraction du capital-risque, de nombreuses start-ups ont des difficultés à accéder à des financements malgré leur fort potentiel.

Le Gouvernement prend les mesures suivantes :

- soutien à la trésorerie : réabondement de 80 millions d'euros du fonds French Tech Bridge, dont l'enveloppe atteint un total de 160 millions d'euros, qui vise à financer des bridges entre deux levées de fonds et lancement d'une offre de prêts, d'un total de 100 millions d'euros, distribués par Bpifrance à des start-ups prometteuses ayant conjoncturellement le statut d'entreprise en difficulté et ne pouvant accéder au prêt garanti par l'Etat;
- rechargement du fonds d'investissement PSIM pour 120 millions d'euros afin d'accompagner de nouvelles start-ups lauréates du Concours mondial d'innovation ;
- renforcement de dispositifs d'aides à l'innovation : extension du concours d'innovation (i-Nov) avec une dotation supplémentaire de 20 millions d'euros pour une enveloppe totale de 80 millions d'euros et lancement d'une nouvelle vague de Challenges IA pour 15 millions d'euros.

3) Soutien à l'émergence d'un nouveau vivier de start-ups pour près de 200 millions d'euros

Plusieurs mesures de soutien à la maturation et à l'incubation de projets technologiques sont mises en œuvre dans la continuité du plan Deep Tech opéré par Bpifrance, afin de ne pas compromettre la création de nouvelles start-ups :

- débloqué d'une troisième tranche de financement de 65 millions d'euros en faveur des SATT (sociétés d'accélération du transfert de technologies) dont la mission est de valoriser les résultats de la recherche académique ;
- soutien à l'accompagnement : lancement d'une deuxième vague d'appel à projets dotée de 15 millions d'euros à destination de programmes spécialisés sur l'entrepreneuriat Deep tech, et création du fonds d'investissement French Tech accélération n°2, doté de 100 millions d'euros, qui a vocation à soutenir le développement d'accélérateurs de start-ups, avec un focus sur celles fortement technologiques.

4) Soutien à la demande : inventaire des verrous pour accélérer la numérisation de la société et de l'économie

La crise sanitaire s'est traduite par un recours massif au numérique par les entreprises et citoyens.

Afin de recenser les mesures à maintenir et les nouvelles dispositions à prendre pour accélérer le développement des usages numériques, un large appel à contribution auprès du grand public et des entreprises sera lancé dans les prochains jours et durera jusqu'au 31 juillet 2020.

L'ensemble des propositions alimenteront un projet de loi présenté d'ici la fin 2020 au Parlement, dans le cadre de la relance.

5) Soutien au recrutement par des actions d'information

Afin d'améliorer l'orientation des candidats potentiels et la connaissance des carrières dans les start-ups, une plateforme de contenus en ligne présentant les métiers de la tech et une campagne de communication sur les opportunités d'emploi dans la French Tech seront lancées pendant l'été.

Par ailleurs, la moitié du French Tech community fund 2020 (1 million d'euros) financera des initiatives locales sur le thème des carrières et des opportunités dans la French Tech. L'appel à projets sera lancé dès juillet 2020. Une attention particulière sera portée aux projets à destination de publics peu représentés dans l'écosystème.

[#PlanTech](#)

## **6. Négociation sur le télétravail**

Patronat et syndicats ont ouvert vendredi 5 juin des discussions sur le télétravail qui devraient s'achever fin septembre.

Les deux prochaines réunions sont programmées le 19 juin et le 2 juillet au matin. Les deux suivantes se tiendront à la rentrée pour travailler à une synthèse : la première est fixée au 2 septembre et la seconde avant la fin du même mois.

[Source Les Echos](#)

## 7. Plan d'accélération de la transition écologique des TPE-PME

Le Gouvernement lance un plan avec dix mesures pour accélérer la transition écologique des TPE et des PME :

- lancement d'une initiative d'entrepreneurs engagés pour le climat autour de l'emblème du coq vert ;
- lancement d'un autodiagnostic en ligne, le « Climatomètre » ;
- lancement du dispositif « DIAG ECO-FLUX » pour mettre à disposition l'expertise de bureaux d'étude pour identifier des pistes d'économie d'énergie concrètes dans les entreprises ;
- prêt vert ADEME-Bpifrance pour cofinancer les programmes d'investissement pour maîtriser et diminuer les impacts environnementaux ;
- prêt Economies d'Énergie pour financer les équipements éligibles aux certificats d'économies d'énergie ;
- déploiement d'une deuxième promotion de l'Accélérateur Transition Energétique ;
- déploiement d'un Accélérateur de transition ;
- nouvel appel à projets sur l'intégration de matières plastiques recyclées ;
- mobilisation des étudiants et des jeunes diplômés dans le dispositif du Volontariat Territorial en Entreprise ;
- promotion du dispositif « Entreprises engagées pour la nature / Act4Nature France » auprès des PME.

[Plan d'accélération de la transition écologique des TPE et PME](#)

## 8. Koh-Lanta : victoire de Naoil

L'émission « Koh-Lanta, L'Île des héros » a rendu son verdict vendredi sur TF1.

Rassemblant pour la première fois anciens et nouveaux candidats, la saison a vu la victoire de Naoil après trente-deux jours d'aventure ([ici](#)).

La finale a rassemblé 6,93 millions de téléspectateurs, selon Médiamétrie, pour une part d'audience de 31,8 % sur l'ensemble du public et 47,5 % sur le secteur des femmes responsables des achats de moins de cinquante ans.

Il s'agit de la meilleure audience d'une finale de l'émission depuis 2013.

Un pic de 7,8 millions de téléspectateurs a été enregistré à 21h33, heure à laquelle Claude, le candidat le plus titré de l'histoire du jeu avec dix-sept victoires individuelles, est tombé des poteaux, échouant pour la troisième fois en finale.

La prochaine saison de l'émission, déjà tournée, devrait être diffusée à la rentrée.

## Source Puremédias

### **9. Les textes relatifs aux mesures sociales liées au COVID-19**

#### Informations officielles sur l'épidémie

- ✓ <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

#### Lois

- ✓ [Loi de finances rectificative](#)
- ✓ [Loi de finances rectificative 2](#)
- ✓ [Loi ordinaire d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19](#)
- ✓ [Loi organique d'urgence](#)
- ✓ [Loi n° 2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions](#)

#### Ordonnances

- ✓ [Ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-309 du 25 mars 2020 relative à la garantie de financement des établissements de santé et aux régimes complémentaires obligatoires de sécurité sociale](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-310 du 25 mars 2020 portant dispositions temporaires relatives aux assistants maternels et aux disponibilités d'accueil des jeunes enfants](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-311 du 25 mars 2020 relative à l'adaptation temporaire des règles d'instruction des demandes et d'indemnisation des victimes par l'Office national d'indemnisation des victimes d'accidents médicaux, des affections iatrogènes et des infections nosocomiales et par le Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-312 du 25 mars 2020 relative à la prolongation de droits sociaux](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-313 du 25 mars 2020 relative aux adaptations des règles d'organisation et de fonctionnement des établissements sociaux et médico-sociaux](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-322 du 25 mars 2020 adaptant temporairement les conditions et modalités d'attribution de l'indemnité complémentaire prévue à l'article L. 1226-1 du code du travail et modifiant, à titre exceptionnel, les dates limites et les modalités de versement des sommes versées au titre de l'intéressement et de la participation](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-323 du 25 mars 2020 portant mesures d'urgence en matière de congés payés, de durée du travail et de jours de repos](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-324 du 25 mars 2020 portant mesures d'urgence en matière de revenus de remplacement mentionnés à l'article L. 5421 2 du code du travail](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-328 du 25 mars 2020 portant prolongation de la durée de validité des documents de séjour](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-385 du 1er avril 2020 modifiant la date limite et les conditions de versement de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-386 du 1er avril 2020 adaptant les conditions d'exercice des missions des services de santé au travail à l'urgence sanitaire et modifiant le régime des demandes préalables d'autorisation d'activité partielle](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-387 du 1er avril 2020 portant mesures d'urgence en matière de formation professionnelle](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-388 du 1er avril 2020 relative au report du scrutin de mesure de l'audience syndicale auprès des salariés des entreprises de moins de onze salariés et à la prorogation des mandats des conseillers prud'hommes et membres des commissions paritaires régionales interprofessionnelles](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-389 du 1er avril 2020 portant mesures d'urgence relatives aux instances représentatives du personnel](#)

- ✓ [Ordonnance n° 2020-405 du 8 avril 2020 portant diverses adaptations des règles applicables devant les juridictions de l'ordre administratif](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-428 du 15 avril 2020 portant diverses dispositions sociales pour faire face à l'épidémie de covid-19](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-427 du 15 avril 2020 portant diverses dispositions en matière de délais pour faire face à l'épidémie de covid-19](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-430 du 15 avril 2020 relative à la prise de jours de réduction du temps de travail ou de congés dans la fonction publique de l'Etat et la fonction publique territoriale au titre de la période d'urgence sanitaire](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-460 du 22 avril 2020 portant diverses mesures prises pour faire face à l'épidémie de covid-19](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-507 du 2 mai 2020 adaptant temporairement les délais applicables pour la consultation et l'information du comité social et économique afin de faire face à l'épidémie de covid-19](#)

### Questions-réponses thématiques

- ✓ [Questions-réponses prime exceptionnelle et épargne salariale](#)
- ✓ [Questions-réponses Mesures de prévention dans l'entreprise contre le COVID-19 - Masques](#)
- ✓ [Questions-réponses service de santé au travail](#)
- ✓ [Questions-réponses responsabilité de l'employeur - droit de retrait](#)
- ✓ [Questions-réponses télétravail](#)
- ✓ [Questions-réponses mesures de prévention hors Covid](#)
- ✓ [Questions-réponses garde d'enfants et personnes vulnérables](#)
- ✓ [Questions-réponses indemnisation chômage](#)
- ✓ [Questions-réponses formation professionnelle](#)
- ✓ [Questions-réponses apprentissage](#)
- ✓ [Questions-réponses FNE-Formation](#)
- ✓ [Questions-réponses activité partielle](#)
- ✓ [Questions-réponses adaptation de l'activité, congés, mise à disposition](#)
- ✓ [Questions-réponses dialogue social au sein de l'entreprise](#)
- ✓ [Questions-réponses embauche, démission, sanctions, licenciement](#)
- ✓ [Questions-réponses employeurs inclusifs](#)
- ✓ [Questions-réponses fonds social européen](#)

### Organisation du travail

- ✓ [Anact : coronavirus quels enjeux de conditions de travail](#)
- ✓ [INRS : COVID-19 et entreprises – foire aux questions](#)
- ✓ [Mise à disposition](#)
- ✓ [Quelles mesures l'employeur doit-il prendre pour protéger ses salariés ?](#)
- ✓ [Sécurité et santé des travailleurs : les obligations générales de l'employeur et sa responsabilité](#)
- ✓ [Guide du télétravail pour les franciliens](#)
- ✓ [Protocole national de déconfinement pour les entreprises pour assurer la santé et la sécurité des salariés](#)

### Dialogue social

- ✓ [Décret n° 2020-419 du 10 avril 2020 relatif aux modalités de consultation des instances représentatives du personnel pendant la période de l'état d'urgence sanitaire](#)
- ✓ [Décret n° 2020-441 du 17 avril 2020 relatif aux délais d'extension des accords de branche ayant pour objet de faire face aux conséquences économiques, financières et sociales de la propagation de l'épidémie de covid-19](#)



- ✓ [Décret n° 2020-508 du 2 mai 2020 adaptant temporairement les délais relatifs à la consultation et l'information du comité social et économique afin de faire face aux conséquences de la propagation de l'épidémie de covid-19](#)
- ✓ [Décret n° 2020-509 du 2 mai 2020 fixant les modalités d'application des dispositions du I de l'article 9 de l'ordonnance n° 2020-460 du 22 avril 2020 modifiée portant diverses mesures prises pour faire face à l'épidémie de covid-19](#)

## Inspection du travail

- ✓ [Instruction DGT du 17 mars 2020 relative au traitement des demandes d'autorisation de licenciement ou de transfert du contrat de travail des salariés protégés durant la période crise liée à la pandémie covid-19 ainsi qu'à l'instruction des recours hiérarchiques](#)
- ✓ [Note DGT du 30 mars 2020 relative aux modalités d'intervention du système d'inspection du travail dans les entreprises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire](#)
- ✓ [Instruction DGT du 7 avril 2020 relative au traitement des demandes d'autorisation de rupture ou de transfert du contrat de travail des salariés protégés durant la période de l'état d'urgence justifié par la pandémie COVID-19, ainsi qu'à l'instruction des recours hiérarchiques contre les décisions prises dans ce domaine](#)

## Organisation juridictionnelle

- ✓ [Circulaire de présentation des dispositions du titre I de l'ordonnance n° 2020-306 du 25 mars 2020 relative à la prorogation des délais échus pendant la période d'urgence sanitaire et à l'adaptation des procédures pendant cette même période](#)
- ✓ [Circulaire de présentation de l'ordonnance n° 2020-304 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles applicables aux juridictions de l'ordre judiciaire statuant en matière non pénale et aux contrats de syndic de copropriété.](#)

## Santé au travail

- ✓ [Instruction DGT du 17 mars 2020 relative au fonctionnement des services de santé au travail pendant l'épidémie de Covid 19](#)
- ✓ [Instruction DGT du 2 avril 2020 relative à l'activité des services de santé au travail inter-entreprises et de leurs personnels pendant l'épidémie de Covid-19](#)
- ✓ [Décret n° 2020-410 du 8 avril 2020 adaptant temporairement les délais de réalisation des visites et examens médicaux par les services de santé au travail à l'urgence sanitaire](#)

## Fiches métier

- ✓ [Suspicion de contamination](#)
- ✓ [Gestion des locaux communs et vestiaires](#)
- ✓ [Travail dans l'intérim](#)
- ✓ [Travail des personnes en situation de handicap](#)
- ✓ [Télétravail des personnes en situation de handicap](#)
- ✓ [Travail dans l'arboriculture](#)
- ✓ [Travail dans le maraîchage](#)
- ✓ [Travail circuit court - amap - vente à la ferme](#)
- ✓ [Activités agricoles](#)
- ✓ [Chantiers de travaux agricoles](#)
- ✓ [Travail saisonnier](#)
- ✓ [Activité viticole et/ou de vinification](#)
- ✓ [Travail dans la conchyliculture et la mytiliculture](#)
- ✓ [Travail en cabinet vétérinaire](#)
- ✓ [Travail filière cheval](#)
- ✓ [Travail dans l'élevage](#)
- ✓ [Travail en abattoir](#)
- ✓ [Travail sur un chantier de jardins espaces verts](#)
- ✓ [Travail en pharmacie](#)
- ✓ [Travail en boucherie, charcuterie, traiteur](#)
- ✓ [Travail en drive](#)
- ✓ [Travail en caisse](#)
- ✓ [Travail dans un commerce de détail alimentaire](#)
- ✓ [Commerce de détail non alimentaire](#)
- ✓ [Vendeur conseil](#)
- ✓ [Travail en boulangerie](#)
- ✓ [Travail dans la restauration collective ou la vente à emporter](#)

# FIDERE

## AVOCATS

- ✓ [Travail dans l'hôtellerie - femme et valet de chambre](#)
- ✓ [Réceptionniste ou veilleur de nuit](#)
- ✓ [Travail en animalerie](#)
- ✓ [Prestataire d'entretien de locaux](#)
- ✓ [Travail dans la collecte des ordures ménagères](#)
- ✓ [Employé de centre de tri ou d'incinération](#)
- ✓ [Travail dans la blanchisserie industrielle](#)
- ✓ [Agent de maintenance](#)
- ✓ [Location de matériel et d'engins](#)
- ✓ [Plombier - Installateur sanitaire](#)
- ✓ [Travail dans le dépannage - Intervention à domicile](#)
- ✓ [Travail dans une station-service](#)
- ✓ [Travail dans un garage](#)
- ✓ [Ouvrier de production](#)
- ✓ [Personnels de bureau rattachés à la production](#)
- ✓ [Bureaux de contrôle, de vérification, de diagnostic](#)
- ✓ [Préparateur de commande dans un entrepôt logistique](#)
- ✓ [Chauffeur livreur](#)
- ✓ [Taxi ou conducteur de VTC](#)
- ✓ [Aide à domicile](#)
- ✓ [Conseiller clientèle et/ou personnel d'accueil dans le secteur de la banque](#)
- ✓ [Opérateur en centre d'appels](#)
- ✓ [Agent de sécurité](#)
- ✓ [Agent funéraire](#)
- ✓ [Protocole de déconfinement commun aux professions HCR \(hôtels, cafés, restaurants\), code de bonne conduite sanitaire](#)
- ✓ [Guide de bonnes pratiques pour réaliser des travaux de maintenance sur les remontées mécaniques et dans les domaines skiables en période de Covid-19](#)
- ✓ [Guide des bonnes pratiques du transport routier de marchandises et des prestations logistiques](#)
- ✓ [Bonnes pratiques à destination des employeurs et salariés des entreprises de transport de fonds et traitement de valeurs pour prévenir la propagation du COVID-19](#)
- ✓ [Bonnes pratiques à destination des employeurs et salariés des services de l'automobile, du cycle et du motocycle en cas de crise sanitaire](#)
- ✓ [Guide plan de continuité activité - Filière bois COVID-19](#)
- ✓ [Règles de sécurité sanitaire activité des points de vente. Fédération de négoce du bois et des matériaux de construction.](#)
- ✓ [Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de coronavirus COVID-19](#)
- ✓ [Guide de bonnes pratiques sanitaires et continuité de l'activité tuiles et briques](#)
- ✓ [Guide des précautions sanitaires carrières transformation de pierre de taille](#)
- ✓ [Guide de bonnes pratiques sanitaires et continuité activité industries extraction et transformation gypse anhydrite minéraux industriels chaux plâtre](#)
- ✓ [Guide des précautions sanitaires et continuité activité mortiers industriels adjuvants agents de démoulage et produits de cure](#)
- ✓ [Guide des bonnes pratiques de sécurité sanitaire pour la continuité d'activité des agences des distributeurs de l'approvisionnement du bâtiment second oeuvre et de l'industrie](#)
- ✓ [Guide de bonnes pratiques pour assurer la santé et la sécurité des travailleurs de l'industrie cimentière](#)
- ✓ [Guide de bonnes pratiques de sécurité sanitaire pour la branche de l'esthétique](#)
- ✓ [Guide de bonnes pratiques de sécurité sanitaire pour la branche de la coiffure](#)
- ✓ [Guide sanitaire d'opérateurs de réseaux d'électricité et de gaz](#)
- ✓ [Agir Ensemble et pour tous : reprise des métiers du chien et du chat](#)
- ✓ [Guide de recommandations de sécurité sanitaire dans les professions de l'ingénierie, du numérique, du conseil, de l'événementiel et de la formation professionnelle](#)
- ✓ [Guide des bonnes pratiques sanitaires pour le secteur de la formation professionnelle](#)

## URSSAF

- ✓ [FAQ Urssaf](#)
- ✓ [Mesures exceptionnelles pour les entreprises touchées par le coronavirus : Echéance Urssaf du 5 juin ou du 15 juin](#)

## Economie / Impôt

- ✓ [FAQ MINEFI](#)
- ✓ [Tenir son AG et respecter les délais comptables dans le contexte de la crise du Covid-19](#)
- ✓ [Prêt garanti par l'Etat](#)
- ✓ [Engagement de responsabilité pour les grandes entreprises bénéficiant de mesures de soutien en trésorerie](#)
- ✓ [Plan de soutien aux entreprises françaises exportatrices](#)
- ✓ [Décret n° 2020-378 du 31 mars 2020 relatif au paiement des loyers, des factures d'eau, de gaz et d'électricité afférents aux locaux professionnels des entreprises dont l'activité est affectée par la propagation de l'épidémie de covid-19](#)
- ✓ [Décret n° 2020-371 du 30 mars 2020 relatif au fonds de solidarité à destination des entreprises particulièrement touchées par les conséquences économiques, financières et sociales de la propagation de l'épidémie de covid-19 et des mesures prises pour limiter cette propagation](#)
- ✓ [Décret n° 2020-394 du 2 avril 2020 modifiant le décret n° 2020-371 du 30 mars 2020 relatif au fonds de solidarité à destination des entreprises particulièrement touchées par les conséquences économiques, financières et sociales de la propagation de l'épidémie de covid-19 et des mesures prises pour limiter cette propagation](#)
- ✓ [Décret n° 2020-433 du 16 avril 2020 modifiant le décret n° 2020-371 du 30 mars 2020 relatif au fonds de solidarité à destination des entreprises particulièrement touchées par les conséquences économiques, financières et sociales de la propagation de l'épidémie de covid-19 et des mesures prises pour limiter cette propagation](#)
- ✓ [Décret n° 2020-552 du 12 mai 2020 modifiant le décret n° 2020-371 du 30 mars 2020 relatif au fonds de solidarité à destination des entreprises particulièrement touchées par les conséquences économiques, financières et sociales de la propagation de l'épidémie de covid-19 et des mesures prises pour limiter cette propagation](#)

## Formation - apprentissage

- ✓ [Mise à disposition des CFA et des organismes de formation d'outils et de contenus pédagogiques à distance permettant de garantir la continuité de l'activité de formation](#)
- ✓ [Questions-réponses apprentissage](#)
- ✓ [Questions-réponses formation professionnelle](#)
- ✓ [Questions-réponses CPF](#)
- ✓ [Questions-réponses projet de transition professionnelle](#)
- ✓ [Guide GARF, Former ses salariés pendant la pandémie](#)
- ✓ [Instruction DGEFP du 9 avril 2020 relative au renforcement du FNE-Formation dans le cadre de la crise du Covid-19](#)
- ✓ [Convention FNE Formation](#)
- ✓ [Demande subvention FNE Formation](#)
- ✓ [Questions-réponses FNE-Formation](#)
- ✓ [Adaptations de l'organisation de la session d'examens 2020 dans le cadre de la crise sanitaire](#)
- ✓ [Reprise de l'accueil en formation - Recommandations et conseils à destination des acteurs intervenant dans le champ de l'apprentissage et la formation professionnelle continue](#)

## Stagiaires

- ✓ [Convention de stage à distance](#)
- ✓ [Avenant convention de stage \(français\)](#)
- ✓ [Avenant convention de stage \(anglais\)](#)
- ✓ [Plan de continuité pédagogique](#)

## Activité partielle

- ✓ [Circulaire DGEFP n°2013-12 du 12 juillet 2013 relative à la mise en œuvre de l'activité partielle et documentation technique](#)
- ✓ [Arrêté du 26 août 2013 fixant les contingents annuels d'heures indemnisables](#)
- ✓ [Arrêté du 31 mars 2020 modifiant le contingent annuel d'heures indemnisables au titre de l'activité partielle pour l'année 2020](#)
- ✓ [Décret n° 2020-325 du 25 mars 2020 relatif à l'activité partielle](#)
- ✓ [Version consolidée du décret](#)
- ✓ [Ordonnance n° 2020-346 du 27 mars 2020 portant mesures d'urgence en matière d'activité partielle](#)
- ✓ [Décret n° 2020-435 du 16 avril 2020 portant mesures d'urgence en matière d'activité partielle](#)
- ✓ [Décret n° 2020-522 du 5 mai 2020 complétant le décret n° 2020-435 du 16 avril 2020 portant mesures d'urgence en matière d'activité partielle](#)
- ✓ [Notice DGEFP](#)
- ✓ [Urssaf activité partielle](#)
- ✓ [Position de place couverture complémentaire](#)
- ✓ [Consigne technique couverture complémentaire](#)
- ✓ [Questions-réponses activité partielle](#)
- ✓ [Simulateur de calcul activité partielle](#)

## Arrêt maladie

- ✓ [Décret n° 2020-73 du 31 janvier 2020 portant adoption de conditions adaptées pour le bénéfice des prestations en espèces pour les personnes exposées au coronavirus](#)
- ✓ [Décret n° 2020-193 du 4 mars 2020 relatif au délai de carence applicable à l'indemnité complémentaire à l'allocation journalière pour les personnes exposées au coronavirus](#)
- ✓ [Décret n° 2020-434 du 16 avril 2020 relatif à l'adaptation temporaire des délais et modalités de versement de l'indemnité complémentaire prévue à l'article L. 1226-1 du code du travail](#)
- ✓ [Décret n° 2020-459 du 21 avril 2020 modifiant le décret n° 2020-73 du 31 janvier 2020 portant adoption de conditions adaptées pour le bénéfice des prestations en espèces pour les personnes exposées au coronavirus](#)
- ✓ [Décret n° 2020-520 du 5 mai 2020 modifiant le décret n° 2020-73 du 31 janvier 2020 portant adoption de conditions adaptées pour le bénéfice des prestations en espèces pour les personnes exposées au coronavirus](#)
- ✓ [Décret n° 2020-521 du 5 mai 2020 définissant les critères permettant d'identifier les salariés vulnérables présentant un risque de développer une forme grave d'infection au virus SARS-CoV-2 et pouvant être placés en activité partielle au titre de l'article 20 de la loi n° 2020-473 du 25 avril 2020 de finances rectificative pour 2020](#)
- ✓ [Décret n° 2020-549 du 11 mai 2020 fixant les conditions temporaires de prescription et de renouvellement des arrêts de travail par le médecin du travail](#)
- ✓ [Arrêt garde d'enfants au 1er mai](#)
- ✓ [Arrêt personnes vulnérables au 1er mai](#)
- ✓ [Délivrance et indemnisation des avis d'arrêt de travail dans le cadre du Covid-19](#)
- ✓ [Ministère du Travail - Les arrêts de travail dérogatoires basculent en activité partielle au 1er mai](#)

## CNIL

- ✓ [Mise en place télétravail](#)

- ✓ [Bonnes pratiques télétravail](#)
- ✓ [Les conseils de la CNIL pour utiliser les outils de visioconférence](#)
- ✓ [Les relations avec la CNIL pendant l'état d'urgence sanitaire](#)
- ✓ [Délibération n° 2020-046 du 24 avril 2020 portant avis sur un projet d'application mobile dénommée « StopCovid »](#)
- ✓ [Coronavirus \(COVID-19\) : les rappels de la CNIL sur la collecte de données personnelles par les employeurs](#)
- ✓ [Délibération n° 2020-056 du 25 mai 2020 portant avis sur un projet de décret relatif à l'application mobile dénommée "StopCovid"](#)

## Fonction publique

- ✓ [Questions-réponses fonction publique](#)
- ✓ [Questions – réponses sur ordonnance n° 2020-430 du 15 avril 2020 relative à la prise de jours de réduction du temps de travail ou de congés dans la fonction publique de l'Etat et la fonction publique territoriale au titre de la période d'urgence sanitaire](#)
- ✓ [Réunions à distance des instances de dialogue social](#)
- ✓ [Décret n° 2020-524 du 5 mai 2020 modifiant le décret n° 2016-151 du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature](#)
- ✓ [Arrêté du 11 mai 2020 relatif à la mise en œuvre de dispositions temporaires en matière de compte épargne-temps dans la fonction publique de l'Etat et dans la magistrature afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de covid-19](#)
- ✓ [Décret n° 2020-568 du 14 mai 2020 relatif au versement d'une prime exceptionnelle aux agents des établissements publics de santé et à certains agents civils et militaires du ministère des armées et de l'Institution nationale des invalides dans le cadre de l'épidémie de covid-19](#)
- ✓ [Décret n° 2020-570 du 14 mai 2020 relatif au versement d'une prime exceptionnelle à certains agents civils et militaires de la fonction publique de l'Etat et de la fonction publique territoriale soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de covid-19](#)

## Restrictions - déplacements

- ✓ [Arrêté du 12 mai 2020 portant réglementation temporaire de l'accès aux transports publics collectifs et à leurs espaces attenants en Île-de-France](#)
- ✓ [Attestation de déplacement professionnel en transport public collectif en Ile-de-France](#)
- ✓ [Attestation dérogatoire usage des transports publics collectifs en Ile-de-France](#)

## Employeurs inclusifs - handicap

- ✓ [Questions-réponses employeurs inclusifs](#)
- ✓ [Mesures ESS](#)
- ✓ [Questions-réponses handicap](#)
- ✓ <https://entreprise.inclusion.beta.gouv.fr/>

## Chômage

- ✓ [Décret n° 2020-361 du 27 mars 2020 portant modification du décret n° 2019-797 du 26 juillet 2019 modifié relatif au régime d'assurance chômage](#)
- ✓ [Décret n° 2020-425 du 14 avril 2020 portant mesures d'urgence en matière de revenus de remplacement mentionnés à l'article L. 5421-2 du code du travail](#)
- ✓ [Arrêté du 16 avril 2020 portant mesures d'urgence en matière de revenus de remplacement mentionnés à l'article L. 5421-2 du code du travail](#)
- ✓ [Pôle emploi face à la crise sanitaire COVID-19 - Réponses aux questions des demandeurs d'emploi et des entreprises](#)

- ✓ [Communiqué Mobilisation emploi](#)
- ✓ [Questions-réponses sur l'indemnisation du chômage](#)

## Travailleurs étrangers

- ✓ [FAQ Ministère des affaires étrangères](#)
- ✓ [Instruction du 20 mai 2020 sur les contrôles aux frontières pour les travailleurs saisonniers et les travailleurs en détachement](#)

## Culture

- ✓ [FAQ Ministère de la Culture](#)

## Engagement contre le Covid-19

- ✓ <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/>
- ✓ <https://www.solidaires-handicaps.fr/>

**L'équipe Fidere Avocats**